

République Française
Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ville de CRAINTILLEUX



L'An Deux Mille Vingt Trois, le 1^{er} juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 mai 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 13
Procurations : 1
Votants : 14

Présents :

Délibération n° 26

Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents : /

OBJET :

Secrétaire de séance : Philippe GREGOIRE

SIEL

POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DESIGNATION DES
DELEGUES DANS LES
ORGANISMES
EXTERIEURS**

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>
Christiane ROCHEDIX	Odile MASSON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 24 mai 2023, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Acte 042-214200750-20230601-2023-26-DE
Numéro 2023-26
Date de décision 01/06/2023
Nature DE
Objet SIEL
Classification 5.3 - Designation de representants

Suite à la démission de Stéphane DEFOUS, il faut pourvoir son remplacement.

Proposition :

ORGANISMES	MEMBRES
SIEL	Titulaire : Odile MASSON Suppléant : F. CHAUX

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

A l'unanimité,

- d'approuver cette proposition à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS